

Concert Versus Slimane / Vitaa

Quand : le jeudi 16 décembre 2021 à Forest National (20h)

« VersuS » est le titre de la première chanson issue d'un projet incroyable et évident.

« VersuS » dévoile les confessions musicales de VITAA et SLIMANE réunis le temps d'un album duo (sortie le 23 août 2019).

Après avoir partagé deux saisons de The Voice Belgique, VITAA & SLIMANE partent ensemble en tournée. Le clip du single « VersuS » a d'ailleurs été tourné dans les studios de The Voice Belgique !



« VersuS Tour », c'est une tournée des Zéniths, un spectacle musical unique mettant en scène les interprètes du tube « Je te le donne ». Un rendez-vous exceptionnel que donnent SLIMANE et VITAA pour une série de concerts à travers la France, la Belgique et la Suisse dès mars 2020.

Concert initialement prévu le 2/04/2020 mais reporté au 16/12/2021 à la suite de la crise du Coronavirus.

Prix : entrée + car = 79 €.

Déplacement confirmé si 30 participants minimum.

Paiement et réservation au plus vite. La réception de votre paiement confirmera officiellement l'inscription.

Réservation par téléphone au +32 81 58 82 48 ou au moyen du formulaire.

Votre inscription sera officielle dès réception de votre versement sur le compte bancaire BE40 2400 1545 8063 - communication : Slimane + nom de famille.

Ville de départ : suivant inscriptions et SOUS RESERVE DE MODIFICATION.

Haltinne (dépôt) Andenne (Lidl) Jambes, Namur (Plaine St Nicolas) - horaire à confirmer.

Retour : Après le concert

Nous nous réservons le droit d'annuler le déplacement si le nombre de participants n'était pas suffisant. En cas d'annulation, nous préviendrons par mail ou par téléphone chaque inscrit.

NON REMBOURSABLE en cas d'annulation par vos soins. Si annulation de notre propre chef faute de participants suffisants, l'entièreté de votre paiement sera remboursée.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable moment à bord de l'un de nos véhicules de tourisme en compagnie de nos chauffeurs expérimentés. Nous nous réservons le droit d'annuler le séjour faute d'inscriptions suffisantes.